

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – 2023-2024

## PREAMBULE

**MAMBOCHA** est une école de danse et de chant, association Loi 1901, le siège est situé au 971 route des quatre saisons – galerie marchande de Fontvieille – 13190 Allauch, immatriculée sous le n° 508 644 556 00021 (ci-après, « **MAMBOCHA** »). MAMBOCHA propose des cours de danse et de chant. Sauf accord écrit contraire des parties, les présentes Conditions Générales s'appliquent en toutes ses dispositions à toutes prestations réalisées par MAMBOCHA (ci-après les « **Prestations** ») pour l'élève depuis leur date d'entrée en vigueur. Les présentes conditions générales seront signées (cas d'une inscription sur place décrite à l'articles 1.3) ou acceptées électroniquement sans réserve (cas d'une inscription en ligne décrite à l'Article 1.4) par l'élève ou par son responsable légal dans le cas où l'élève est mineur (moins de 18 ans) au moment de son inscription à MAMBOCHA. Les présentes Conditions Générales entrent en vigueur au jour de leur signature ou de leur acceptation électronique et s'appliquent jusqu'au terme de l'engagement de l'élève.

## ARTICLE 1 : MODALITES D'INSCRIPTION

### 1.1. DISPOSITIONS GENERALES

MAMBOCHA propose plusieurs formats d'inscription possibles :

- Inscription à l'année : de septembre 2023 à juin 2024
- Inscription demi-saison : de septembre 2023 à janvier 2024 pour la 1ère session et de février 2024 à juin 2024 pour la 2ème session uniquement sur les cours de bachata débutant et salsa portoricaine débutant le mardi.

### 1.2. POLITIQUE DE COURS D'ESSAI

L'école MAMBOCHA propose des cours d'essai gratuit à condition d'avoir le niveau, l'âge requis et d'avoir réservé sa place. Le cours d'essai étant un « vrai » cours, en cas d'inscription celui-ci fait bien entendu partie du forfait.

L'élève dispose de **1 cours d'essai et 1 seul** par créneau horaire à condition qu'il reste de la place dans le cours en question.

Une fois le cours d'essai passé, la personne qui désire transformer l'essai en inscription définitive devra le faire en ligne ou sur place. Il est conseillé de le faire rapidement car le nombre de places est limité et le fait d'avoir suivi un cours d'essai ne vous donne pas l'assurance de pouvoir vous inscrire par la suite pour les raisons précédemment évoquées.

### 1.3. INSCRIPTIONS EN LIGNE

Les inscriptions en ligne aux cours s'effectuent via la plateforme web [www.viviarto.com](http://www.viviarto.com) de son partenaire technique Viviarto. Lors de son inscription, le participant devra obligatoirement créer son compte utilisateur.

Tout dossier incomplet pourra être refusé par MAMBOCHA.

### 1.3. INSCRIPTION SUR PLACE

Nous privilégions les inscriptions en ligne qui sont prioritaires mais toutefois vous pouvez vous inscrire sur place pendant les permanences d'été les lundis 3, 10, 17, 24 et 31 juillet, 7 et 28 août (de 18h30 à 21h00), pendant les portes ouvertes (Dimanche 3 septembre 2023 de 14h à 18h), pendant le mois de septembre aux horaires des cours. Il faudra nous fournir au moment de l'inscription :

- Le formulaire d'inscription en ligne dûment renseigné.
- Le règlement : Prélèvements (penser à vous munir d'un RIB), chèques, espèces, ANCV, carte collégien ou carte bancaire.

- Un justificatif de tarif réduit le cas échéant.
- Un certificat médical.
- Une photo d'identité qui servira à l'établissement de la carte d'adhérent (Possibilité de faire la photo sur place).

## ARTICLE 2 : ABSENCE DE DROIT DE RETRACTION

Toute inscription sur place est définitive et irrévocable. L'élève ne dispose d'aucun droit de rétractation sauf dans le cas de la fermeture de son cours ou dans le changement d'horaire lorsque MAMBOCHA en est à l'origine.

S'agissant des inscriptions effectuées en ligne, le droit de rétractation est exclu, conformément à l'article L.121-20-2 du Code de la consommation, dans la mesure où les prestations de MAMBOCHA constituent des prestations « *de loisirs qui doivent être fournies à une date ou selon une périodicité déterminée* » au sens de cette disposition légale.

Aucun remboursement ne pourra intervenir sauf dans les conditions précisées à l'Article 5 (Politique de remboursement) ci-après.

## ARTICLE 3 : PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

### 3.1. TARIFS

- **Adhésion**

Toute personne physique peut adhérer en tant que membre, sans limite d'âge, ni limite géographique, à la condition de s'acquitter d'un droit d'entrée de 25 €. La validité de l'adhésion est d'une saison de septembre 2023 à juin 2024.

Elle devra être acquittée quel que soit le nombre de participations aux activités proposées et quelle que soit la date d'inscription.

L'adhésion est offerte pour la saison 2023/2024 aux personnes qui s'inscriront aux cours à l'année avant le 4 septembre 2023.

Une carte d'adhérent pour la saison en cours sera remise après validation du dossier. La présentation de cette carte vous permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour des événements organisés par Mambocha et chez nos partenaires. La carte d'adhérent pourra être demandée lors des cours et sera présentée impérativement pour bénéficier du tarif réduit notamment aux soirées et trainings.

- ❖ **Abonnements**

Cours de chant :

		Annuel Normal
01h00	Chant	565,00 €

Les tarifs trimestriels sont arrondis à l'euro supérieur pour les règlements par chèque mais sont au centime près pour les règlements via Viviarto.

**Cours de danse enfants :**

	Annuel
01h00	320,00 €
01h15	360,00 €
01h30	400,00 €
01h45	440,00 €
02h00	480,00 €
02h15	520,00 €
02h30	560,00 €
02h45	600,00 €
03h00	640,00 €
03h15	680,00 €
03h30	720,00 €
03h45	760,00 €
04h00	800,00 €

La réduction famille (-10%) s'applique pour les frères et sœurs, parents et enfants (livret de famille) mais n'est pas cumulable. Le calcul se fait à partir du tarif normal.

## Cours de danse adultes :

1h30 demi-saison	Annuel		
	Normal	Réduit	Jeune
01h00	280,00 €	252,00 €	168,00 €
01h15	320,00 €	288,00 €	192,00 €
01h30	360,00 €	324,00 €	216,00 €
01h45	400,00 €	360,00 €	240,00 €
02h00	440,00 €	396,00 €	264,00 €
02h15	480,00 €	432,00 €	288,00 €
02h30	520,00 €	468,00 €	312,00 €
02h45	560,00 €	504,00 €	336,00 €
03h00	600,00 €	540,00 €	360,00 €
03h15	640,00 €	576,00 €	384,00 €
03h30	680,00 €	612,00 €	408,00 €
03h45	720,00 €	648,00 €	432,00 €
04h00	760,00 €	684,00 €	456,00 €
04h15	800,00 €	720,00 €	480,00 €
04h30	840,00 €	756,00 €	504,00 €
04h45	880,00 €	792,00 €	528,00 €
Illimité	920,00 €	828,00 €	552,00 €
	960,00 €	864,00 €	576,00 €

**Le tarif jeune** s'applique pour les personnes qui ont *moins de 25 ans* au 1<sup>er</sup> septembre 2023 et aux *étudiants*, justificatif à l'appui.

**Le tarif réduit** s'applique pour les *couples* vivant sous le même toit (justificatifs : livret de famille, PACS, factures, bail) et sur les cours effectués en commun. Il s'applique aussi pour les *chômeurs* avec justificatif de moins de 3 mois et pour les *familles* (frères et sœurs, parents et enfants sur présentation du livret de famille).

Les réductions ne sont pas cumulables. Le calcul se fait à partir du tarif normal.

Les cours d'1h30 accélérés sur une demi saison sont au tarif du cours 00h45 à l'année. Exemple : Je prends 1h30 accéléré tarif normal + 1h00, je règle pour 1h45. Soit 440,00 €

## 3.2. PAIEMENT ET MODALITES DE PAIEMENT

### 3.2.1 Paiement des Cours d'Essai

Le cours d'essai est gratuit. Cf paragraphe 1.2

### 3.2.2. Paiement de l'inscription aux Cours annuels

- Paiement en une fois.
- Paiement en 3 fois.
- Paiement en 9 fois uniquement pour les forfaits supérieurs à 192,00€. (excepté pour les cours accélérés)
- Modes de paiement proposés : Chèques, espèces, chèques ANCV, Coupon Sport, Prélèvement SEPA, Carte Bancaire, Virement, Chèque Treiz'Local.

### 3.2.3. Retard ou défaut de paiement

Tout retard ou **défaut de paiement** même partiel donnera lieu à l'application de pénalités de retard égales à quatre (4) fois et demie le taux d'intérêt légal en vigueur et d'une **majoration de six euros (6€) de frais**.

Le tarif de l'inscription sera de plein droit exigible dans son intégralité. MAMBOCHA aura droit de suspendre ses prestations et notamment interdire l'accès de l'élève au cours jusqu'au complet paiement du tarif de l'inscription par l'élève. Sans préjudice de ce qui précède, MAMBOCHA pourra prononcer la résiliation des Conditions Générales aux torts exclusifs de l'élève.

## ARTICLE 4 : DEROULEMENT COURS / REGLEMENT INTERIEUR

### ❖ Planning de la saison

Le nombre de séances pour la saison complète est de 33 +/-1.

Le nombre de séances pour la demi saison est de 17.

MAMBOCHA se réserve le droit de remplacer un professeur en cours d'année si elle le juge nécessaire, sans recours possible pour l'élève.

Vacances :

<b>Saison Mambocha 2022 / 2023</b>	<b>Jazz, Eveil, Classique, Danses sportives et Chant</b>	<b>Danses de couple adulte, Reggaeton, Salsa Shines, Contemporain, Barre au sol</b>
Rentrée	Lundi 11 septembre 2023	Lundi 11 septembre 2023
Vacances de la Toussaint	Du lundi 23 octobre 2023 au dimanche 5 novembre 2023	Du lundi 30 octobre 2023 au dimanche 5 novembre 2023
Vacances de Noël	Du lundi 25 décembre 2023 au dimanche 6 janvier 2024	Du lundi 25 décembre 2023 au dimanche 6 janvier 2024
Vacances de Février	Du lundi 26 février 2024 au dimanche 10 mars 2024	Du lundi 26 février 2024 au dimanche 3 mars 2024
Vacances de Pâques	Du lundi 22 avril 2024 au dimanche 12 mai 2024	Du lundi 29 avril 2024 au dimanche 12 mai 2024
Fin des cours	Vendredi 21 Juin 2024	Vendredi 14 Juin 2024

Pour les jours fériés voir infos sur le site internet de l'école, certains sont travaillés et d'autres sont rattrapés pendant les vacances scolaires.

Ces dates de vacances sont données à titre indicatifs, le nombre de semaines de cours sur la saison étant de 33 ou 34 semaines. Pour les formations accélérées sur demi-saison sessions de février 2023 les dates de vacances vous seront données sur place.

#### ❖ Consignes

##### ✓ Respect des niveaux adultes

Débutant	Initiation à une nouvelle danse
Débutant intensif	Initiation à une nouvelle danse par une formule intensive. Ce cours se déroule sur une demi-saison. 2 sessions sont prévues en septembre et en janvier. Apprenez l'équivalent d'une année de cours en 5 mois !
Intermédiaire	Pour les personnes qui ont au moins une saison d'apprentissage.
Intermédiaire / Avancé	Pour les personnes qui ont au moins deux saisons d'apprentissage, qui ont déjà intégré les techniques de niveau intermédiaire.
Avancé	Pour les personnes qui ont au moins 2 ou 3 saisons d'apprentissage, beaucoup de pratique, qui sont à l'aise sur les pistes et qui n'ont aucun problème de rythme.

**Afin de ne pas freiner la progression d'un cours, tout adhérent s'engage à ne participer qu'aux cours correspondant réellement à son niveau. En cas de doute, il est nécessaire de solliciter l'avis du professeur de danse qui est le seul juge.**

##### ✓ Respect des horaires

Les cours débutent à l'heure indiquée dans le planning. Par respect pour le professeur et les autres élèves d'un cours, il est demandé d'être ponctuel et de porter attention aux indications et aux conseils des professeurs. La qualité d'écoute est garante d'une bonne progression.

##### ✓ Respect des personnes

Pour des raisons de convenances, il est demandé à tout adhérent d'avoir une hygiène convenable et aux cavaliers, une certaine attention dans le guidage, afin d'éviter les gestes déplacés ou équivoques.

##### ✓ Respect des consignes données par le professeur

Il vous est demandé de respecter les consignes du professeur pour éviter de vous blesser ou de blesser quelqu'un. Il pourra être demandé sur certains cours spécifiques que les élèves soient équipés de jogging ou autres pantalons facilitant le mouvement, ainsi que de chaussons de danse ou qu'ils fassent les cours sans leurs chaussures.

##### ✓ Pour les mineurs

**Il est demandé aux parents de ne pas assister aux cours. Le professeur a toute autorité pour demander aux parents de sortir de la salle de cours. Concernant les cours pour enfants, l'adulte responsable doit impérativement confier l'enfant au professeur en sa présence dans l'école et venir le récupérer à la fin du cours dans l'accueil ou dans la salle de cours.**

**La présence de tout enfant dans l'école pendant les cours adultes est sous l'unique responsabilité de ses parents ou de son tuteur.**

✓ Vidéo

Il est interdit de filmer le cours sauf si le professeur l'autorise.

#### ❖ Matériel et locaux

Il est demandé aux adhérents de laisser les locaux propres et de faire attention aux locaux et équipements.

Le matériel de sonorisation est laissé sous la responsabilité du professeur qui dispense le cours.

En cas de dégradation des locaux ou du matériel de sonorisation, Mambocha demandera réparation matérielle ou financière aux responsables des dégâts.

Aucune boisson sucrée ou nourriture ne doit être introduite dans les studios de danse, les chewing-gums sont interdits.

Seules les gourdes et bouteilles d'eau sont autorisées.

Il est demandé aux élèves ou aux parents de vérifier que l'état des chaussures de danse ne risque pas de nuire ni à la propreté de la salle ni à la pérennité du sol. **Vous devez avoir des chaussures qui ne servent que pour les cours de danse en intérieur.** L'accès aux studios de danse est strictement interdit avec des chaussures d'extérieur. Merci de vous déchausser dans l'accueil ou dans les vestiaires. Toute dégradation devra être signalée afin de faire fonctionner votre assurance. Le non-respect de ces consignes pourra entraîner une exclusion des cours sans dédommagement. Merci de respecter les lieux afin de pouvoir en profiter le plus longtemps possible.

L'école décline toute responsabilité en ce qui concerne les vols à l'intérieur et à l'extérieur des salles de cours.

#### ❖ Tenue règlementaire

Nous demandons à tous les adhérents de se procurer une paire de chaussures qu'ils utilisent uniquement en intérieur. Il faut prévoir l'achat d'une tenue règlementaire pour les cours de danse classique et de modern jazz (maximum 50 €).

#### ❖ Gala

Pour les enfants et ados, l'association organise un gala de fin d'année (date et lieu à préciser en cours d'année). Cela entrainera 2 répétitions générales supplémentaires à Loca'Dance. Les parents devront prévoir un budget approximatif de 20 € pour le costume de fin d'année par discipline. Le gala aura lieu dans une salle de spectacle avec gradins et les places seront payantes (environ 25 € la place). Il n'y a aucune obligation de participer au gala.

#### ❖ Procédures disciplinaires

Le Conseil d'Administration se réserve le droit d'exclure à tout moment un adhérent pour les motifs suivants :

- ✓ Trouble à l'ordre moral
- ✓ Comportement et agissement entraînant la perturbation des cours, des relations entre adhérents ou de l'organisation Mambocha
- ✓ Manque d'hygiène corporelle
- ✓ Attitudes et gestes déplacés ou équivoques, harcèlement
- ✓ Agissements dangereux contre soi ou contre un tiers
- ✓ Dégradations des locaux ou du matériel
- ✓ Défaut de paiement, chèques impayés non compensés

**En cas d'exclusion, aucun remboursement n'est possible.**

## **ARTICLE 5 : POLITIQUE DE REMBOURSEMENT**

L'adhésion sera conservée dans tous les cas pour participation aux frais de gestion.

**L'abonnement est remboursable pour une incapacité médicale d'au moins 15 jours, uniquement si vous vous blesses lors d'un cours à Mambocha sur présentation d'un certificat médical.** Dans les autres cas, nous pouvons faire un certificat ou une facture afin de faire une demande à votre assurance.

L'école se réserve le droit de modifier le planning, d'annuler un cours ou de supprimer un cours. Dans ce cas, le remboursement auprès des élèves se fera au prorata temporis sur le nombre de cours supprimés.

Les élèves présentant une blessure (même minime) ou en convalescence sont invités à le signaler au professeur qui décidera de la possibilité ou non de participer au cours. En cas d'omission le professeur ne pourra pas être tenu pour responsable.

Le remboursement de l'inscription (hors cotisation annuelle) en raison d'un déménagement ne sera pris en compte que si le déménagement est au-delà d'un rayon de 50 kilomètres de l'école MAMBOCHA. En cas de déménagement, tout trimestre engagé est dû dans son intégralité. En cas de déménagement, prévenir MAMBOCHA dans un délai de 7 jours maximum suivant le déménagement et fournir le justificatif suivant : Bail, facture d'électricité ou d'accès Internet avec la nouvelle adresse.

**Les cours non effectués ne sont ni récupérables ni remboursables ni transférables.**

## **ARTICLE 6 : ASSURANCES - ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE**

L'élève s'engage à souscrire à une assurance responsabilité civile et une assurance personnelle pour dommages corporels ou vols couvrant son activité chez MAMBOCHA.

L'élève est tenu de surveiller ses effets personnels lors des cours. MAMBOCHA décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration dans les salles de cours.

## **ARTICLE 7 : TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES**

MAMBOCHA est amenée à traiter et enregistrer certaines données à caractère personnel concernant l'élève telles que ses nom, prénoms, adresses postale et électronique entre autres (liste non-exhaustive). Ces informations sont indispensables pour le traitement du dossier administratif de l'élève. Elles peuvent faire l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de MAMBOCHA. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, l'élève bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. Il a la faculté d'exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant en envoyant sa demande par courrier à l'adresse suivante : MAMBOCHA, 971 route des 4 saisons, galerie marchande de Fontvieille, 13190 Allauch. L'élève autorise MAMBOCHA à communiquer ses coordonnées uniquement au secrétariat Mambocha et à ses professeurs. MAMBOCHA ne commercialise pas à des tiers les données collectées.

## **ARTICLE 8 : COMMUNICATION**

En acceptant les Conditions Générales, l'élève consent recevoir par email ou SMS toute information relative aux conditions de fonctionnement des Prestations auxquelles il s'est inscrit.

L'élève peut à tout moment informer MAMBOCHA de son souhait de ne plus recevoir ces informations par ces canaux en adressant un mail à [info@mambocha.com](mailto:info@mambocha.com)

## **ARTICLE 9 : DISPOSITIONS DIVERSES**

### **9.1. Droit applicable – Juridiction compétente**

Les dispositions des Conditions Générales sont régies et interprétées conformément à la Loi française.

Tout litige pouvant survenir, à l'occasion de la formation, l'interprétation, l'exécution ou de la cessation des Conditions Générales, sera soumis à la compétence des juridictions légalement compétentes.

### **9.2. Disponibilité des Conditions Générales**

Les Conditions Générales sont disponibles sur le site Internet de MAMBOCHA à l'adresse suivante : [www.mambocha.com](http://www.mambocha.com) Il peut être téléchargé, enregistré et imprimé par l'élève à tout moment.